

INFORMATIONS DEMATERIALISEES

Chère Associée, Cher Associé,

Nous avons désormais la possibilité de recourir à la télécommunication électronique au lieu et place d'un envoi postal, conformément aux dispositions de l'article R214-137 du code Monétaire et Financier.

Les associés désirant accéder à ce moyen de communication doivent nous retourner impérativement le formulaire ci-dessous complété sans oublier de mentionner une adresse Email valide.

Les avantages de la télécommunication

- Vous gagnez du temps sur le délai d'acheminement postal
- Des charges en moins pour la SCPI (pas de frais de timbre et d'impression)
- Sauvegarde des documents sur votre ordinateur, fini les courriers papier et les problèmes de stockage
- Sauvegarde de la planète : vous faites un geste pour l'environnement en diminuant votre consommation de papier et participez ainsi à la protection des forêts

Rien n'est définitif. vous pouvez demander le retour à l'envoi postal si vous le souhaitez à tout moment à la Société de Gestion par lettre recommandée avec avis de réception.

Mon équipe et moi-même restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Danielle FRANCOIS-BRAZIER
Directeur Général

N° Associé : _____

Je (nous), soussigné(es) M. Mme M. & Mme M. & M. Mme & Mme SCI Société

Nom : _____ Prénom : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville/Pays : _____

Email ⁽¹⁾ _____

Je (nous) demande(ons) à la Société de Gestion FONCIAPIERRE GESTION, l'application de l'envoi électronique concernant les communications relatives à l'ensemble des SCPI dont je suis (nous sommes) associé(s).

Je (nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que les documents suivants me (nous) seront dorénavant envoyés par Email :

- les lettres de versement de dividendes et les bulletins d'informations
- la convocation à l'Assemblée Générale annuelle

J'ai (nous avons) pris bonne note que je peux (nous pouvons) modifier cette transmission par voie électronique (ou demander le retour à l'envoi postal) par courrier recommandé avec avis de réception à la société de gestion.

Je m'engage (nous nous engageons) à communiquer à la société de gestion tout changement d'adresse Email.

⁽¹⁾ L'adresse Email renseignée ci-dessus remplacera automatiquement celle figurant sur votre fiche associé.

Fait à _____

Le ____ / ____ / ____

Mention « lu et approuvé, certifié exact » et signature(s)

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi informatique et libertés n°78.17 du 06 janvier 1978 modifiée en 2004 ainsi qu'au visa du règlement européen du Parlement et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel, les informations recueillies dans ce dossier sont conservées par la Société de Gestion et ne feront l'objet de communication extérieure que dans le but de satisfaire aux obligations légales et réglementaires ainsi que dans le cadre de contrôle fiscal et de procédure judiciaire. Enfin, toute personne peut obtenir la communication et le cas échéant, modification, rectification et suppression des informations la concernant en s'adressant au service associés à l'adresse suivante : scpi@foncia.fr.